



DÉBAT
PUBLIC

CAHIER D'ACTEUR

PROJET DE NOUVEAUX
RÉACTEURS NUCLEAIRES
À GRAVELINES

17.09.2024
17.01.2025

N°42 | JANVIER 2025



PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

SECTION DUNKERQUE - LITTORAL

Le Parti Communiste Français se donne pour objectif de promouvoir la pleine autonomie et le plein épanouissement de chaque femme et homme, en faisant reculer toutes les formes sociales d'exploitation, de domination et d'aliénation. Né en 1920 lors du congrès de Tours, il s'est beaucoup transformé pour faire vivre aujourd'hui un communisme de nouvelle génération ancré dans le 21e siècle.

Ses militant·es sont organisé·es au plus près des populations, au sein de cellules et sections locales ou d'entreprises, regroupées dans des fédérations départementales.

La section Dunkerque-Littoral réunit des communistes du territoire dunkerquois et dépend de la Fédération du Nord du PCF.

Contact :
Section PCF Dunkerque-Littoral
pcfunkerquelittoral@gmail.com

Le point de vue de la section Dunkerque-Littoral du Parti Communiste Français

EN BREF.

Pro-nucléaire ou anti-nucléaire, le débat est dépassé !

En effet, l'urgence climatique dans laquelle nous ont placés les politiques néo-libérales, partout dans le monde et particulièrement en France et en Europe ne nous laissent pas le choix.

La production d'électricité nucléaire est désormais un élément indispensable si nous voulons respecter nos objectifs de réduction du réchauffement climatique. C'est la meilleure ou la moins mauvaise solution suivant le camp dans lequel on se situe, l'inaction des gouvernements successifs, en France et en Europe quant à la transition énergétique nous impose de recourir à la solution la plus efficace et la plus rapide, qui permette de répondre aux besoins en énergie, à chaque instant, quelque soit le lieu et les saisons. C'est de l'avenir des générations futures dont il est question.

La réponse aux besoins pour tous ne peut, en aucun cas, être une réponse individualiste comme le suggèrent certains écologistes avec des visées de production autonome en énergie renouvelable.

C'est de solidarités nationales, européennes, internationales dont nous avons besoin pour répondre à la fois aux besoins énergétiques et aux problèmes environnementaux.

On ne peut donc que se satisfaire du projet de relance du programme électronucléaire Français et donc aborder les questions de politique énergétique tant en France qu'en Europe.



PROJET DE NOUVEAUX RÉACTEURS NUCLÉAIRES À GRAVELINES

Le Climat

L'urgence est là.

Planifier ou subir le changement climatique, voilà le carrefour auquel est arrivée l'humanité. L'immense travail du GIEC, valorisant l'apport inestimable de scientifiques du monde entier, nous alerte sur la gravité des conséquences de ce changement. Et il nous permet aussi d'affirmer qu'une transformation radicale peut préserver l'habitabilité de la Terre et être bénéfique à toutes et à tous. En s'appuyant sur les modélisations du GIEC, les communistes, en particulier les scientifiques de notre commission nationale écologie du PCF, ont travaillé à l'élaboration d'un plan climat pour la France, Empreinte 2050, visant à la neutralité carbone. Il couvre une période allant jusqu'en 2050 et propose des transformations profondes des principaux secteurs émetteurs : transport, bâtiment, industrie et agriculture.

Une conviction est au cœur de notre démarche : le grand défi qu'est la lutte contre le changement climatique ne pourra être relevé que dans la justice sociale, l'élévation générale de la qualité de vie, la démocratisation de la société, le soutien à l'effort de recherche et la coopération internationale. C'est à cette condition que la lutte pour le climat se fera : elle sera populaire et acceptée ou elle ne sera pas !

Notre plan offre pour perspective des « Jours Heureux » à toutes et à tous, tout en réduisant la consommation d'énergie globale du pays. Les objectifs de décarbonation de l'économie doivent donc passer par une électrification massive des usages. Il sera ainsi nécessaire d'atteindre un niveau conséquent de production d'électricité pour répondre à tous les besoins, et de ce fait d'engager une relance forte de la production d'électricité nucléaire comme renouvelable.



Source :

https://www.pcf.fr/plan_climat杜_pcf

Mais ce futur mix énergétique français ne pourra pas se faire sans intégrer les entreprises de production énergétique dans un service public de l'énergie, remettant en cause la politique énergétique française mise en place depuis la loi NOME adoptée en 2010 pour libéraliser le marché de l'électricité et favoriser la concurrence de fournisseurs d'électricité « alternatifs » avec l'Accès Régulé à l'Électricité Nucléaire historique (l'ARENH).

La politique énergétique

La privatisation de Total, le bradage de l'entreprise stratégique Alstom Énergie à Général Electric, la séparation de GDF et d'EDF, le découpage d'EDF en plusieurs entités, entraînant gaspillages, inefficacités et incohérences, ont fragilisé le secteur énergétique français.

La libéralisation du marché de l'énergie a apporté la preuve de sa nocivité et demeure une impasse.

Malgré ce constat, et alors que le parlement européen vient d'être renouvelé, c'est vers encore plus de libéralisation du secteur énergétique que nous nous dirigeons.

C'est la loi du marché qui va primer, donc celle du profit immédiat et non celle de la réponse aux besoins des populations et du pays.

Devant les difficultés, on voit fleurir des propositions de piloter la demande d'énergie en fonction de la production.

Les compagnies d'électricité commandant via le compteur « intelligent » des effacements de nos appareils électriques.

On est ici dans l'exacte inversion des valeurs du service public. Ce n'est plus la réponse aux besoins qui détermine la production mais l'inverse. On reviendrait à la situation en France avant la nationalisation de 1946 qui avait enlevé des mains du privé, l'ensemble du système production, transport, distribution. Les compagnies privées n'investissant pas à la hauteur des besoins, c'est le profit immédiat qui primait.

Face à l'urgence climatique, le marché avec ses visées court-termistes n'est pas à la hauteur des enjeux.

Plus les avancées scientifiques ciblent avec justesse le cœur du problème, c'est-à-dire la question de nos consommations d'énergies fossiles, plus le capital cherche à botter en touche avec la création d'outils de marché sans efficacité. Car pointer les exigences profondes de transformation de nos modes de production, de contenu de nos productions, d'utilité sociale de nos productions, c'est directement toucher aux logiques capitalistes elles-mêmes.

Les communistes seraient-ils donc de si piètres écologistes lorsqu'ils affirment que la première des urgences consiste à extirper le secteur de l'énergie et les enjeux climatiques du borborygme dans lequel les forces économiques dominantes entendent nous enfermer un peu plus chaque jour ? Nous ne le croyons pas.

Mais pour cela, il ne faut pas entrer dans le débat sur l'énergie et le climat seulement par le petit bout de la lorgnette de telle ou telle aide, de telle ou telle mesure sectorielle ou de telle ou telle technologie miracle ou de sobriété à tous les étages.

Il faut reposer le débat stratégique et structurel du secteur énergétique et de sa maîtrise sociale et publique.

Les communistes proposent la création d'un service public de l'énergie, intégrant les entreprises de production énergétique, associant les filières industrielles et le secteur financier, dans lequel EDF, nationalisée et renforcée, jouera un rôle

majeur avec TotalEnergies et Engie également nationalisés. L'énergie est un produit de première nécessité, mobilisant des ressources publiques. Elle sera traitée comme un bien commun grâce à un pôle public de l'énergie organisant la coopération entre ces entités. Un pôle public financier sera aussi mis en place pour permettre des prêts à taux zéro sur les investissements énergétiques publics et les infrastructures publiques de transport décarbonés, l'État garantira les emprunts (à rebours de l'orientation de la politique libérale actuelle impulsée par l'UE).

Le nucléaire

Dans le dossier des maîtres d'ouvrage, la projection de RTE, pour la consommation électrique d'ici 2050 est d'une augmentation de 28 %.

Nous pensons qu'il y a une sous estimation des besoins pour faire face à la réindustrialisation et sa décarbonation. Auquel il faut ajouter les besoins des populations non satisfaits pour cause de pauvreté. Mais aussi pour la fabrication des carburants durables pour l'aviation et pour la fabrication de l'hydrogène.

Il nous faut donc une planification rigoureuse et de long terme des moyens de production électronucléaire à mettre en œuvre, cela donnerait de la visibilité à ce secteur industriel qui en a bien besoin.

D'autre part, la question de la fermeture du cycle du combustible, permettant de rendre le nucléaire durable est posée et indispensable. Ce que certains, par idéologie, ne veulent surtout pas.

Il s'agit des réacteurs à neutrons rapides refroidis au sodium. La France a même compté parmi les nations pionnières de cette filière, en mettant en service le réacteur expérimental Rapsodie en 1967, puis la centrale Phénix de Marcoule qui a produit de l'électricité de 1973 à 2010 et, enfin, Superphénix de Creys-Malville, mise en service en 1984 et fermée en 1997 par le gouvernement Jospin pour des raisons non techniques mais purement politiciennes : c'était un gage donné aux mouvements associatifs et politiques antinucléaires qui s'étaient fortement mobilisés pour annihiler toute perspective de rendre le nucléaire durable.

Ainsi, un parc surgénérateur associé aux usines de fabrication et de retraitement de son combustible permettrait de répondre aux besoins d'électricité décarbonée et pilotable durant des millénaires, évitant l'importation de la moindre quantité d'uranium et évitant, de surcroît, les nuisances environnementales liées à l'extraction et au transport du minerai d'uranium !

La France deviendrait totalement indépendante en matière énergétique.

Aujourd'hui, les nations pionnières sont la Chine et la Russie. Mais d'autres pays (Japon, Grande-Bretagne, États-unis) qui avaient mis la filière en sommeil, vont la réactiver.

En France, la décision prise par Emmanuel Macron en 2019 d'abandonner le projet ASTRID de relance de la filière française à neutrons rapides témoigne d'une courte vue politique, irresponsable vis-à-vis des générations futures.

Il est urgent de relancer l'étude de conception et d'industrialisation d'un réacteur prototype à neutrons rapides en vue d'une mise en service autour de 2045.

Le contexte territorial d'implantation du projet EPR2

Le dossier des maîtres d'ouvrage indique la prise en compte dans le projet des problématiques du changement climatique. Notamment l'augmentation des températures air et eau ainsi que les questions d'inondation et submersion marine avec une plateforme de construction à 11 m.

Mais les graves inondations de 2023 dans le bassin Artois-Picardie doivent nous alerter sur la capacité de notre système de dessèchement du polder, les waterings, de pouvoir faire face à une augmentation importante du niveau de la mer provoquant une diminution de l'écoulement des eaux. Sans compter les prévisions d'augmentation des précipitations dans les décennies à venir.

Si, à chaque marée haute, le site est entouré d'eau comme au mont Saint-Michel que fait on ?

A-t-on pris en compte cet aspect du changement climatique en cours ?

CONCLUSION

Comme nous l'avons indiqué, plus haut, la programmation de 6 nouveaux réacteurs EPR2 sera très insuffisante pour satisfaire la demande d'électricité à l'horizon 2050.

D'ores et déjà ici, sur le littoral, nous pouvons nous appuyer sur un réseau d'entreprises avec EDF dont les salariés ont acquis de solides connaissances sur le nucléaire.

Mais dans ce nouveau contexte de transition écologique, les mutations profondes et rapides de l'emploi qui auront lieu ne peuvent plus être laissées au bon vouloir du marché du travail. Elles doivent faire l'objet d'une véritable gestion, qui exclut tout recours aux licenciements, qui sécurise l'emploi, organise l'évolution des qualifications par l'analyse prospective des besoins et l'organisation des formations adéquates et assure le réemploi.

C'est le sens de la proposition de « sécurité d'emploi ou de formation » que le Parti communiste français a élaborée, et qui pourrait trouver une première application dans les secteurs les plus impactés par la transition écologique. Il s'agirait avec ce projet, aussi révolutionnaire que le fut la Sécurité sociale à la Libération, d'éradiquer progressivement le chômage et la précarité comme naguère on a pu éradiquer l'insécurité engendrée par les difficultés dues à la maladie ou à la vieillesse, grâce à la mutualisation des financements.

La sécurité et la sûreté des installations passent par un très haut niveau social des salariés qui en ont la charge et ayant les droits nécessaires pour intervenir sur toutes les questions, y compris dans la gestion des entreprises.

